

Pèlerinage de la Réparation.

Indulgences nombreuses accordées au Pèlerinage.

CE lieu de piété et de vraie dévotion est de plus en plus fréquenté par les fidèles, et la Voie Sainte du Chemin de la Croix est à certains jours suivie par une véritable foule.

Des fruits nombreux de grâce sont obtenus à la suite des fervents exercices de piété qui s'y font continuellement. Un grand nombre de *faveurs temporelles* importantes y ont été recues, et des retours à Dieu remarquables y ont été opérés. — Nous ne signalerons ici que la *conversion d'un protestant* qui d'abord n'avait suivi les exercices d'un pèlerinage qu'avec une curiosité dédaigneuse ; mais Dieu ayant soudain changé son cœur, il revint chez lui avec la ferme résolution de devenir catholique. Il l'est maintenant et pratique fidèlement ses devoirs.

D'ailleurs de nouveaux embellissements viennent sans cesse ajouter au pèlerinage un nouvel attrait. Le mois dernier, c'étaient les statues des larrons qui complétaient la scène du Calvaire.

Mais voici que la GROTTÉ DE LOURDES s'est transformée le mois dernier en un vrai chef-d'œuvre de pittoresque et de grâce rustique, et l'on se demande si ces rocs massifs aux ouvertures cavernieuses, ne sont pas importés directement de Massabielle ! . . . La Vierge bénie, au manteau blanc se détachant sur la grotte sombre, va répéter aux pèlerins la grande parole de *réparation* : “ *Pénitence !* ”

Et cette année jubilaire de l'Immaculée Conception aura vu un splendide monument élevé en l'honneur de Celle qui disait à la douce Bernadette : “ *Je suis l'Immaculée.* ”

Nous voulons rappeler ici les importantes faveurs spirituelles concédées par la Sainte Eglise pour la visite du Pèlerinage de la Réparation.

1. *Indulgence plénière* : les jours de l'Invention de la Ste-Croix, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de l'Assomption et de l'Exaltation de la Ste-Croix.

2. *Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines*, tous les mardis et vendredis.

3. *Indulgence de 300 jours*, chaque jour de l'année.

4. *Indulgence de la Portioncule* pour les fidèles qui visiteront la Chapelle de la Réparation le 2 Août.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Montréal a daigné attacher une *indulgence de 40 jours* à la *visite du sanctuaire de la Réparation.*